



Code de vie

École La Prairie, Red Deer
CSCN



Notre école se veut : bienveillante, respectueuse et sécuritaire
pour l'ensemble de ses élèves et de la communauté.



Les valeurs de notre école: **Respect - Responsabilité - Engagement** (RRE)

Message de la direction

Bonjour et bienvenue à l'école La Prairie. Toute l'équipe souhaite aux élèves une excellente année scolaire, riche en apprentissages, en réussites et en de belles amitiés. L'école La Prairie est un établissement francophone ; l'usage du français y est exigé en tout temps et en tout lieu, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur.

Le présent code de vie vise à établir et maintenir un climat scolaire sécuritaire et inclusif. Il définit les règles et attentes communes nécessaires pour favoriser l'autonomie, la responsabilité et le respect mutuel au sein de notre communauté.

Outre les règles présentées ci-dessous, la Loi sur l'Éducation, les politiques et les procédures du Conseil scolaire Centre-Nord ainsi que les autres lois et règlements pertinents s'appliquent à l'école et entraînent les conséquences légales déjà prévues par ces lois. Dans le cas de manquement à ces lois, l'école entreprend les procédures nécessaires.

Mission

L'école La Prairie est une école francophone bienveillante qui offre à sa clientèle une éducation de qualité en français dans un milieu minoritaire. Les valeurs que nous prôtons s'articulent autour de la diversité culturelle de nos élèves, considérée comme une source d'inspiration.

Vision

À l'école La Prairie, nous visons une approche pédagogique innovante, axée sur la bienveillance, l'équité, l'inclusion et la sécurité de tous. Notre objectif est la réussite de chaque élève. Cet objectif ne peut être atteint sans l'apport de notre communauté scolaire, qui travaille d'arrache-pied avec nous pour réaliser nos projets éducatifs.

Matrice de comportement:

MATRICE DES COMPORTEMENTS DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE Attentes pour des environnements d'apprentissage positifs et sûrs								
	L'ASSIDUITÉ	LA RÉCRÉATION	LE DÎNER	LE CORRIDOR	LE GYMNASÉ	LES TOILETTES	LES CASIERS	LA BIBLIOTHÈQUE
COMPORTEMENTS ATTENDUS (POSITIFS)	- Arriver à l'heure. - Être prêt pour la classe. - Suivre les horaires.	- Jouer avec les amis. - Respecter les autres. - Bien utiliser le matériel.	- Manger proprement. - Être assis à table. - Ranger son plateau. - Manger sa nourriture.	- Marcher doucement. - Ne pas crier. - Rester calme.	- Jouer calmement. - Respecter les règles du jeu.	- Rester tranquille. - Respecter la propreté.	- Travailler calmement près du casier. - Ranger ses affaires.	- Travailler en silence. - Faire attention aux livres. - Ranger les livres.
COMPORTEMENTS ACCEPTABLES	- Parfois en retard si raison valable. - Faire son travail.	- Parler un peu plus fort mais pas trop. - Partager l'espace	- Parler avec son voisin. - Utiliser l'espace de la table.	Marcher un peu plus vite mais sans courir.	- Jouer avec les autres. - Chercher des jeux.	Chuchoter	- Chuchoter - Utiliser l'ordinateur près des casiers.	- Chuchoter - Utiliser l'ordinateur en silence.
COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS (À ÉVITER)	- Beaucoup de retards. - Ne pas venir en classe. - Manquer les cours.	- Se bagarrer. - Moquerie. - Utiliser des objets dangereux.	- Crier très fort. - Ne pas manger. - Être impoli. - Ne pas respecter la nourriture.	- Courir dans le couloir. - Crier fort.	- Crier très fort. - Abîmer le matériel du gymnase.	- Ne pas utiliser d'ordinateur ou de téléphone - Manger aux toilettes.	- Crier très fort. - Manger près des casiers. - Abîmer les casiers.	- Crier très fort. - Manger ou boire. - Abîmer les livres.

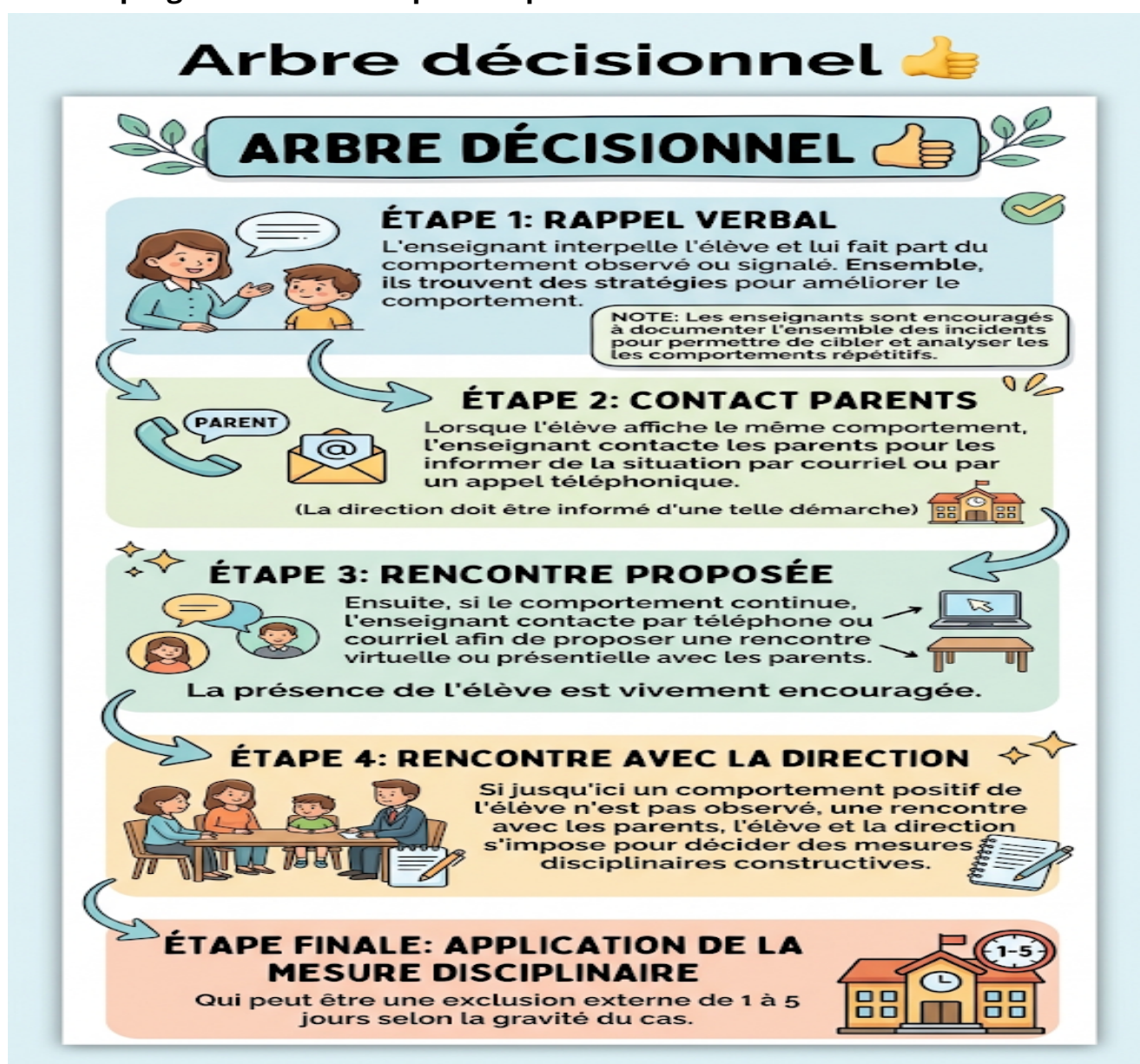
Environnements d'apprentissage sécuritaires

- *Les élèves ont droit à un environnement bienveillant et respectueux.
- * La diversité est valorisée et favorise un sentiment d'appartenance.
- *Les élèves respectent les différences.

Gestion des comportements

À l'école La Prairie, nous encourageons l'ensemble des élèves à devenir des citoyens responsables et à adopter une conduite exemplaire. Tout élève est responsable de s'abstenir de tout acte de violence, qu'il survienne dans le bâtiment scolaire ou non, durant un jour de classe, dans l'autobus, lors d'activités scolaires ou par l'entremise de moyens électroniques (cyberespace/réseaux sociaux). Par l'entremise d'activités, nous apprenons aux élèves à devenir acteurs de la prévention des actes de violence. Afin de maintenir un environnement serein et propice aux apprentissages, notre école applique un modèle de discipline progressive pour répondre aux comportements inacceptables. Toutes les conséquences peuvent dépendre de la sévérité, de la fréquence des incidents, de l'âge de l'élève, du niveau de maturité et de la situation personnelle de l'élève. Tous les incidents majeurs seront communiqués aux parents.

1. Démarche progressive et conséquences pour les infractions mineurs



2. Écarts de conduite majeurs

Les manquements majeurs sont strictement interdits, qu'ils surviennent dans le bâtiment scolaire ou non, durant un jour de classe, dans l'autobus, lors d'activités scolaires ou par l'entremise de moyens électroniques (cyberespace/réseaux sociaux).

Considérés comme majeurs, ces comportements incluent notamment :

- Tout comportement perturbant gravement l'apprentissage ou constituant un acte de défiance envers l'autorité ;
- L'intimidation, le harcèlement ou la discrimination sous toutes leurs formes ;
- Les batailles, altercations physiques ou le port/usage d'armes ;
- Le vol et le vandalisme ou la dégradation du matériel ;
- La tricherie et le plagiat ;
- L'utilisation d'un langage grossier, injurieux ou irrespectueux ;
- L'utilisation du téléphone cellulaire durant les heures de cours ;
- La possession, le partage ou la consommation de tabac, de cannabis, d'alcool ou de toute autre substance illégale.

Toute infraction majeure sera gérée par la direction, et les parents seront avisés des conséquences et du plan mis en place pour aider l'élève à respecter les attentes de l'école.

3. Procédure de retour après une suspension externe

À la suite de toute suspension externe, une rencontre de réintégration est obligatoire entre la direction, les parents et l'élève avant son retour en classe. Cette rencontre a pour objectif d'évaluer la situation et d'établir conjointement un plan d'action de réintégration afin d'assurer un retour constructif et sécuritaire au sein de la communauté scolaire.

4. Soutien et accompagnement

La gestion des comportements à l'école La Prairie vise avant tout la responsabilisation et la réparation.

- Pour les élèves victimes ou affectés : Un accompagnement et des mesures de soutien adaptées sont immédiatement mis en place pour garantir leur sécurité physique et émotionnelle.
- Pour les élèves auteurs de l'écart de conduite : Un suivi personnalisé est proposé pour les aider à comprendre l'impact de leurs actes, à corriger leur attitude et à réintégrer le cadre scolaire de façon positive.

EXIGENCES ACADÉMIQUES

1. Évaluation, Remise des Travaux et Intégrité Académique

- **Assiduité aux travaux :** La remise à temps est obligatoire pour refléter l'apprentissage réel. Powerschool doit être consulté fréquemment.
- **Retards de remise :** Entretien avec l'enseignant, signature d'un contrat d'engagement fixant une nouvelle date d'échéance, avis aux parents et à la direction.
- **Plagiat et Tricherie :**
 - Prise en compte de l'âge, de la maturité, de la fréquence et des circonstances.
 - Mesures d'évaluation alternatives ou déduction de la note pouvant aller jusqu'à la valeur totale du travail/examen.
- **Absence aux examens et projets finaux (10e à 12e année) :**
 - Absence non justifiée = Note 0 (compte pour 30 % du cours).
 - **Motifs d'absence acceptés :** Décès/maladie grave dans la famille, compétition nationale/internationale, urgence médicale, déménagement immédiat (pièce justificative requise).

TECHNOLOGIES ET NORMES SPÉCIFIQUES

1. Intelligence Artificielle (IA) et Appareils Personnels

- **Intégration responsable de l'IA :** Uniquement autorisée à partir de la 9e année dans un cadre pédagogique guidé par les enseignants pour développer l'esprit critique et l'éthique.
- **Appareils numériques personnels :** L'élève doit protéger son matériel. L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage.

2. Lignes Directrices pour l'Internet et les Ordinateurs

- Utilisation strictement éducative des réseaux et logiciels autorisés.
- Interdiction d'accéder à du matériel obscène, haineux, ou inapproprié.
- Interdiction des jeux et du clavardage non pédagogiques.
- **Sanction :** Perte d'accès aux outils numériques scolaires (les travaux devront être effectués à la maison).

CODE VESTIMENTAIRE

- Les shorts et les jupes doivent descendre plus bas que le bout des doigts lorsque les bras sont allongés le long du corps (voir image).
- Les bretelles des camisoles doivent avoir une largeur minimale de trois doigts.
- Le nombril ne doit pas être visible lorsque les bras sont allongés le long du corps.



La relecture textuelle et la génération des illustrations de ce Code de vie ont été effectuées à l'aide de l'intelligence artificielle Gemini.